

MBV & ASSOCIES

39, avenue de Friedland
75008 PARIS
S.A. au capital de € 551.800

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Membre du réseau Ernst & Young
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense I
S.A. au capital de € 108.800

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

KEYYO

Société anonyme

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

MBV & ASSOCIES

39, avenue de Friedland
75008 PARIS
S.A. au capital de € 551.800

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Membre du réseau Ernst & Young
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense I
S.A. au capital de € 108.800

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

KEYYO

Société anonyme
RCS Paris 390 081 156
92-98, boulevard Victor Hugo
92115 Clichy Cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société KEYYO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le paragraphe 2.1.2.2. de l'annexe aux comptes annuels intitulés « Fonds de commerce et droits au bail » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour comptabiliser à l'actif du bilan, les immobilisations incorporelles ainsi que celles relatives à leur dépréciation. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- le paragraphe 2.1.2.3. de l'annexe aux comptes annuels intitulé « Frais de recherche et développement » indique la méthode de comptabilisation à l'actif des frais de recherche et développement. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de la méthode retenue pour activer ces frais et de sa correcte application ;
- le paragraphe 2.1.2.4. de l'annexe aux comptes annuels intitulé « Immobilisations financières » expose les règles relatives à la valorisation des titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode de valorisation retenue dans les comptes de votre société et apprécié le niveau de dépréciation de ces actifs à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2012

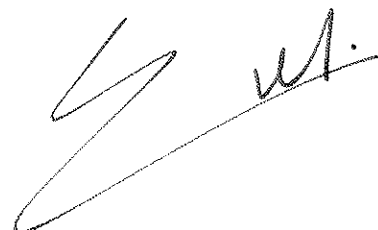
Les commissaires aux comptes

MBV & ASSOCIES

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Membre du réseau Ernst & Young



Etienne de BRYAS
Associé



Sophie DUVAL
Associée



**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS
31 DECEMBRE 2011**

1. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

BILAN

En Keuros	31.12.11		31.12.10	31.12.09
ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Recherche et développement	1 732	1 094	638	610
Concessions, brevets, droits similaires	390	377	13	101
Fonds commercial	627	310	317	582
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 233	659	574	771
Autres immobilisations corporelles	1 819	1 238	581	384
Avances et acomptes	-	-	-	25
Autres participations	1 179	595	584	350
Créances rattachées à des participations	720	274	446	80
Autres titres immobilisés	1 580	1 580	-	-
Prêts	29	8	21	2
Autres immobilisations financières	194	-	194	189
TOTAL (I)	9 503	6 135	3 368	3 094
Matières premières, approvisionnements (4)	142	-	142	146
Avances et acomptes versés sur commandes (5)	-	-	-	25
Clients et comptes rattachés (5)	2 185	540	1 645	1 764
Autres créances	-	-	-	-
. Fournisseurs débiteurs (5)	194	-	194	-
. Personnel (5)	3	-	3	3
. Organismes sociaux (5)	29	-	29	16
. Etat, impôts sur les bénéfices (5)	161	-	161	100
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (5)	359	-	359	447
. Autres (5)	29	7	22	84
Valeurs mobilières de placement	4 606	-	4 606	4 123
Disponibilités	489	-	489	92
Charges constatées d'avance (5) (6)	342	-	342	305
TOTAL (II)	8 540	547	7 993	7 105
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	18 043	6 682	11 361	10 199

PASSIF En Keuros	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 992.172 Euros) (7)	992	946	864
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 466	5 413	3 921
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	66	66	66
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	3	3	3
Autres réserves	603	603	603
Report à nouveau	-1 794	-1 195	-2 203
RESULTAT EXERCICE	473	-598	1 008
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	6 809	5 237	4 262
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques (8)	35	36	120
Provisions pour charges	32	25	21
TOTAL (III)	67	61	141
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires (9)	3	37	2
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers (9)	22	20	21
. Associés, comptes courants de filiales (9)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (10)	2 657	2 968	3 256
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel (10)	384	439	398
. Organismes sociaux (10)	382	376	368
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (10)	478	470	349
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés (10)	145	156	140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (10)	97	85	141
Produits constatés d'avance (10)	316	350	209
TOTAL (IV)	4 484	4 901	4 884
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	11 361	10 199	9 287

COMPTE DE RESULTAT

En Keuros	31.12.2011			31.12.2010			31.12.2009		
	France	Export.	Total	Total	Variation	%	Total	Variation	%
Ventes de Marchandises	347	1	348	343	5	1,5	335	8	2,4
Production vendue services	19 317	2 342	21 659	19 714	1 945	9,9	17 869	1 845	10,3
Chiffre d'affaires Nets (11)	19 664	2 343	22 007	20 057	1 950	9,7	18 204	1 853	10,2
Production immobilisée (11)			499	531	-32	-6	381	150	39,4
Subventions d'exploitation reçues			1	3	-2	-66,7	17	-14	-82,4
Reprise sur amort., provisions, transfert de charges (11)			327	434	-107	-24,7	322	112	34,8
Autres produits			3	31	-28	-90,3	3	28	933,3
Total des produits d'exploitation			22 837	21 056	1 781	8,5	18 927	2 129	11,2
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			439	378	61	16,1	415	-37	-8,9
Variation de stock de marchandises			5	-4	9	-225	-86	82	-93,3
Achats de matières premières et autres appr.			9 770	9 069	701	7,7	8 925	144	1,6
Variation de stock matières premières et autres appr.						n/s	1	-1	-100
Autres achats et charges externes (12)			5 400	4 853	547	11,3	4 105	748	18,2
Impôts, taxes et versements assimilés			367	376	-9	-2,4	243	133	54,7
Salaires et traitements (15)			2 840	2 674	166	6,2	2 367	307	13
Charges sociales (13)			1 409	1 339	70	5,2	1 163	176	15,1
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 140	779	361	46,3	566	213	37,6
Dotations aux provisions sur immobilisations						n/s			n/s
Dotations aux provisions sur actif circulant			160	231	-71	-30,7	285	-54	-18,9
Dotations aux provisions pour risques et charges			7	19	-12	-63,2	45	-26	-57,8
Autres charges			376	440	-64	-14,5	196	244	124,5
Total des charges d'exploitation			21 913	20 154	1 759	8,7	18 225	1 929	10,6
RESULTAT D'EXPLOITATION			924	902	22	2,4	702	200	28,5
Produits financiers de participations						n/s	11	-11	-100
Produits des autres valeurs mobilières				121	-121	n/s	55	66	120
Autres intérêts et produits assimilés			35	25	10	40	57	-32	-56,1
Reprises sur provisions et transferts de charges				167	-167	n/s	218	-51	-23,4
Différences positives de change						n/s			n/s
Produits nets sur cessions VMP			21	34	-13	-38,2	12	22	183,3
Total des produits financiers			56	347	-291	-83,9	353	-6	-1,7
Dotations financières aux amortissements et provisions			624	1 799	-1 175	-65,3	30	1 769	5 896,7
Intérêts et charges assimilés						n/s	29	-29	-100
Mali de fusion			17	164	-147	-89,6		164	n/s
Différences négatives de change						n/s			n/s
Charges nettes sur cessions VMP			3	6	-3	-50	12	-6	-50
Total des charges financières			644	1 969	-1 325	-67,3	71	1 898	2 673,2
FINANCIER (14)			-588	-1 622	1 034	-63,7	282	-1 904	-675,2
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			336	-720	1 056	-146,7	984	-1 704	-173,2
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				91	-91	n/s	1	90	9 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital			12		12	n/s	440	-440	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						n/s			n/s
Total des produits exceptionnels (15)			12	91	-79	-86,8	441	-350	-79,4
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				15	-15	n/s	46	-31	-67,4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			32	5	27	n/s	442	-437	-98,9
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions						n/s			n/s
Total des charges exceptionnelles (16)			32	20	12	60	488	-468	-95,9
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-20	71	-91	-128,2	-47	118	-251,1
Participation des salariés						n/s			n/s
Impôts sur les bénéfices			-157	-51	-106	n/s	-71	20	-28,2
Total des Produits			22 905	21 494	1 411	6,6	19 721	1 773	9
Total des charges			22 432	22 092	340	1,5	18 713	3 379	18,1
RESULTAT NET			473	-598	1 071	-179,1	1 008	-1 606	-159,3
Dont Crédit-bail mobilier			-	-			-	-	
Dont Crédit-bail immobilier			-	-			-	-	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En K€	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	473	-598	1008
Dotations amortissements et provisions sur immobilisations	1764	779	566
Reprises provisions dépréciation immobilisations		1631	-187
Dotations aux amort. & prov. De l'actif circulant	-132	231	285
Reprise Provision & Amortissement de l'actif circulant		-324	-153
Plus ou moins Value nette des immobilisations cédées	20	5	2
Dotation/Reprise provision risques et charges	6	-80	-118
_Variation de stock	5	-4	-86
Capacité d'autofinancement	2 136	1 640	1 317
Transfert de charges au compte de charges à répartir			
Variation du Besoin en Fonds de roulement lié à l'activité	-262	5	777
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 874	1 645	2 094
Prix de cession des immobilisations cédées			440
Acquisitions d'immobilisations	-809	-1940	-2872
Réductions d'immobilisations financières	-609	17	497
Subvention d'investissement			
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-1 418	-1 923	-1 935
Mouvement lié à des opérations sur le capital	1099	1574	823
Augmentation des dettes financières			4
Avance Conditionnée	-2		
Réduction des dettes financières			-100
Variation des comptes courants	-640	453	-29
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	457	2027	698
Variation de la trésorerie	913	1 749	857
Trésorerie à Pouverture	4 179	2 430	1 573
Trésorerie à la clôture	5 092	4 179	2 430

2. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1. PRÉAMBULE, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1.1. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 360 719 €
Le résultat net comptable est un bénéfice de 473 002 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

2.1.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2011 sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (art. L-123-12 à L 123-28) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- 2.1.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors frais de recherche et développement et fonds de commerce)

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Conformément aux règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la société a procédé à une analyse des immobilisations par composants.

En raison de la nature des immobilisations corporelles détenues, aucune n'a été jugée décomposable.

2.1.2.2. Fonds de commerce, clientèle et droits au bail

Les fonds de commerce, clientèle et droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité de la clientèle est indéterminée.

Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (pourcentage des actifs sous gestion, multiple de la marge brute, multiple du chiffre d'affaires annuel,...) ou transactions similaires, lorsque disponibles.

Une provision est comptabilisée quand la valeur de réalisation issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

2.1.2.3. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont immobilisés lorsque le projet répond à l'ensemble des critères d'activation suivants :

- le projet a de sérieuses chances de réussite,
- l'entreprise démontre son intention et sa capacité financière et technique d'achever le projet pour l'utiliser ou le vendre,
- les dépenses attribuables au projet au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable,
- le projet générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à l'entreprise.

Les dépenses de recherche sont préalablement comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées ; les dépenses encourues après l'achèvement du projet sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent de générer des avantages économiques futurs supplémentaires.

Les développements activés dans les comptes sociaux sont amortis sur une durée de 3 ans.

2.1.2.4. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'achat y compris les frais accessoires d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une part de la quote-part de détention dans les capitaux propres sociaux ajustés le cas échéant des plus-ou moins-values estimées et d'autre part des perspectives de rentabilité. Le cas échéant, les engagements complémentaires de KEYYO envers sa filiale font l'objet, en plus de la dépréciation des titres de participation, de provisions pour dépréciation des créances envers la filiale ou de provisions pour risques et charges.

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle (« actions propres ») représentent les titres de la société détenus par elle-même.

Conformément aux dispositions de l'avis n°98-D du 17 décembre 1998 du comité d'urgence, confirmées par l'avis n°2002-D du 18 décembre 2002, lorsque tout ou partie des titres n'est pas dès l'origine affectée explicitement à l'attribution aux salariés ou destinée à régulariser les cours, ces titres sont inscrits en immobilisations financières.

2.1.2.5. Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

2.1.2.6. Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas sur la base de critères liés à l'ancienneté.

2.1.2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture. Si les valeurs de clôture sont inférieures à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

2.1.2.8. Provision pour indemnité de départ à la retraite

A la date de leur départ en retraite, les salariés de la société bénéficient d'une indemnité de départ en retraite déterminée selon la convention collective en fonction notamment de l'ancienneté acquise dans la société et du salaire à la date du départ. Ces indemnités de départ en retraite font l'objet de la constitution d'une provision calculée selon la méthode actuarielle dite « des unités projetées », qui consiste à probabiliser et actualiser les droits attribués à chaque salarié.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés évalués sur la base d'hypothèses d'évaluation des salaires, d'âge et de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 5.5%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 60 ans
- Table de mortalité : TH00-02 et TF00-002
- Taux de turnover : 10%

Les écarts actuariels sont constatés dans l'exercice de leur survenance.

2.1.2.9. Participation aux résultats de l'entreprise

En date du 14 décembre 2011, les responsables et les membres du personnel se sont réunis pour voter la mise en place de l'accord de participation, en application de l'article L. 3322-2 du Code du Travail visant les entreprises employant habituellement au moins 50 salariés.

Les membres du personnel ont décidé à la majorité des deux tiers l'adoption de l'accord de participation.

Du fait des déficits antérieurs imputables des cinq dernières années, il n'y a pas de dotation à la réserve spéciale de Participation au 31 décembre 2011.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- **Augmentation de capital :**

Le 28 septembre 2011, le directeur général a procédé à la réalisation d'une augmentation de capital en numéraire suite la décision du conseil d'administration du 23 septembre 2011.

Cette augmentation s'est élevée à 1,1 millions d'euros (dont 46 K€ de nominal et 1.061 K€ de prime d'émission), ce qui porte le capital de Keyyo à 992.172,16 euros composé de 3 100 538 titres.

Les modalités d'augmentation de capital étaient les suivantes :

- prix de souscription : 7,72 € par action (soit une prime d'émission de 7,40 € par action)
- nombre de nouvelles actions émises : 143.396

Cette opération, qui a été réalisée dans le cadre de la loi TEPA, avait pour objectif d'élargir le flottant et de renforcer la flexibilité financière de la société, afin notamment d'accélérer sa croissance organique et de pouvoir, le cas échéant, financer des acquisitions.

Désormais, le capital de la société Keyyo est donc composé de 3.100.538 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune, soit un montant total de 992.172,16 euros.

- **Acquisition de la société A TRIBU TELECOM :**

En octobre 2011, Keyyo a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-Tribu telecom, opérateur telecom spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME.

Basé près de Bar-le-Duc (Meuse), A-Tribu est un acteur régional bien implanté qui connaît un développement constant de son activité depuis sa création en 2007.

Cette opération ciblée s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance du Groupe et offre à Keyyo les avantages suivants :

- l'ouverture de la première agence commerciale Keyyo en province qui va couvrir la région Est de la France,
- l'apport immédiat de 200 nouveaux clients fidélisés représentant près de 2 000 utilisateurs finaux,
- la réalisation d'un chiffre d'affaires récurrent estimé d'environ 1 M€ en 2012.

Cette société a été intégrée dans la consolidation à 100 % à partir du 1/09/2011.

- **Normaction:**

Par ordonnance du 27 janvier 2011, le tribunal de Commerce de Nanterre a procédé à la cession au fond d'investissement britannique Sequor Partners de l'ensemble des actifs (activité « opérateur » et « intégrateur ») du groupe Normaction. Il a ordonné également l'ouverture de la procédure de liquidation future des sociétés du Groupe Normaction. Par ailleurs, le fond d'investissement Sequor Partners a repris le contrat de service avec Keyyo.

Les titres de participation et obligations convertibles restent intégralement provisionnés dans les comptes 2011. A la date d'arrêté de ces comptes annuels, il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

2.2. NOTE SUR LE BILAN ACTIF

2.2.1. Immobilisations

2.2.1.1. Immobilisations brutes

Actif immobilisé (K€)	31-déc-10	Acquisitions	Cession ou Rebut	31-déc-11
Recherche & Développement (a)	1 406	326		1 732
Concessions, brevets, licences	405	1	16	390
Fonds commercial, Clientèle (b)	627			627
Total immobilisations incorporelles (renvoi (1))	2 438	327	16	2 749
Agencements, constructions sol autrui	-			-
Matériel et outillage	1 185	54	6	1 233
Installations, agencements divers	866	226	5	1 087
Matériel de transport	2	6	2	6
Matériel de bureau, informatique et Callbox	780	218	324	674
Mobilier	49	3		52
Avances et acomptes	25		25	-
Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	2 907	507	362	3 052
Titres de participations (c)	595	584		1 179
Créances rattachées à des participations	80	640		720
Autres titres immobilisés (d)	1 580			1 580
Prêts	10	21	2	29
Dépôts – garanties diverses	189	5		194
Total Immobilisations financières (renvoi (3))	2 454	1 250	2	3 702
TOTAL	7 799	2 084	380	9 503

(a) Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.

Au cours des exercices 2009 et 2010, les efforts de recherche et développement ont porté principalement sur les services IP Centrex du projet KEYYO, ainsi que les deux projets phares du « Poste Standardiste » et du « Panier Universel ». Ces développements ont été activés dans les comptes sociaux pour un montant de 346 K€ en 2009 et de 368 K€ en 2010.

Au cours de l'exercice 2011, les différents projets ont été continués, et un grand projet a débuté, les outils « Keyyo Suite ». Le montant des frais de recherche activé sur l'exercice 2011 s'élève à 326 K€.

(b) Fonds commercial et clientèle

Le fonds commercial correspondait à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail de téléboutiques (106 K€) et à l'acquisition en 2006 d'un fonds de commerce à Clichy pour 125 K€. Au regard de la valorisation réalisée en fin d'exercice, une dépréciation complémentaire de 15 K€ a été constatée pour un montant total provisionné de 60 K€.

En 2010, suite à la transmission de patrimoine de la société BLADIPHONE à la société KEYYO, il a été déterminé un mali technique d'un montant de 397 K€. Ce mali technique a été affecté en clientèle (Cf. faits marquants). La valorisation de cette clientèle a été déterminée par un multiple de la marge brute de cette activité.

A la clôture des comptes 2011, une dépréciation de 250 K€ a été constatée.

(c) Titres de participation

Au 31 décembre 2011, les titres de participation comprennent les titres de capital détenus suivants :

- Titres de la société NORMACTION pour 245 k€
- Titres de la société KEYYO MOBILE pour 350 k€
- Titres de la société A-TRIBU TELECOM qui a été acquise à 100% en 2011 pour 584 K€.

Compte tenu de la mise en liquidation de la société NORMACTION au cours du 1^{er} trimestre 2011, les titres de la société NORMACTION ont été provisionnés à 100%.

Compte tenu des résultats déficitaires de la filiale KEYYO MOBILE, les titres ont été provisionnés à 100%.

Suite à l'acquisition d'A-Tribu Télécom, un complément de prix d'un maximum de 135 K€, calculé sur la progression du chiffre d'affaires pourra être versé à l'issue du 2^{ème} trimestre 2012.

(d) Obligations convertibles en actions

KEYYO a souscrit en 2009 à une émission obligataire convertible d'un montant de 1,5 M€, lui permettant de détenir, en cas de conversion, 20% du capital de la société NORMACTION. D'une durée de cinq ans au taux de 8% remboursable avec une prime de non-conversion de 1 euro, cette émission obligataire a été réalisée en deux emprunts :

- 1/ une émission de 307.500 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions NORMACTION à tout moment, à raison d'une action pour une obligation ;
- 2/ une émission de 377.432 obligations de 2,19 euros de nominal convertibles en actions NORMACTION à compter du 15 avril 2010, à raison d'une action pour une obligation.

Par jugement en date du 6 octobre 2010, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé le redressement judiciaire de la société Normaction. Keyyo a provisionné à 100% sa créance en obligations convertible.

A la date d'arrêté de ces comptes annuels, Il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

2.2.1.2. Amortissements et provisions d'actif (K€uros)

Amortissements et provisions (K€)	31-déc-10	Augmentation	Diminution	31-déc-11
Recherche & Développement	796	298		1 094
Concessions brevets licences	304	88	15	377
Fonds commercial, clientèle	45	265		310
1) Total Immobilisations incorporelles (renvoi (1))	1 145	651	15	1 781
Matériel et outillage	414	251	6	659
Installations agencements divers	687	54	6	735
Matériel de transport	-	1	1	-
Matériel de bureau, informatique et Callbox	600	174	305	469
Mobilier	26	8		34
2) Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	1 727	488	318	1 897
Autres participations	245	350		595
Créances rattachées à des participations	-	274		274
Autres titres immobilisés	1 580			1 580
Prêts	8			8
Dépôts et cautionnements	-			-
3) Total Immobilisations financières (renvoi (3))	1 833	624	-	2 457
TOTAL	4 705	1 763	333	6 135

Un prêt de 15 K€ avait été effectué en janvier 2007 afin d'aider l'installation d'un client. Au 31 décembre 2009, seulement la moitié de ce prêt a été remboursé, une provision a été constituée pour le solde.

Suite au jugement prononcé par le tribunal de commerce de Nanterre, de mise en redressement judiciaire de la société NORMACTION, les titres de participations et les obligations convertibles souscrites, ainsi que les intérêts courus, ont été provisionnés à 100% pour un montant total de 1 825 K€ au 31 décembre 2010, dont une dotation de l'exercice de 1 799 K€.

Suite au démarrage de l'activité de Keyyo mobile, la situation nette de la filiale est négative, les titres détenus par Keyyo ont été provisionnés à 100% soit pour 350 K€ et une partie des avances en compte courant ont été également provisionnés pour 274 K€.

2.2.1.3. Détail des immobilisations et amortissements/dépréciations en fin de période (renvoi (1) à (3))

Nature des biens immobilisés (K€)	Montant	Prov. / Amor.	Valeur nette	Durée
Recherche & Développement	1 732	1 094	638	3 ans
Concessions, brevets, licences	390	377	13	1 à 15 ans
Fonds commercial, clientèle	627	310	317	Néant
Matériel et outillage	1 233	659	574	1 à 5 ans
Installations, agencements divers	1 087	735	352	5 à 10 ans
Matériel de transport	6	-	6	4 ans
Matériel de bureau, informatique et Callbox	674	469	205	2 à 5 ans
Mobilier	52	34	18	5 ans
Avances et acomptes sur immobilisation	-	-	-	Néant
Autres immobilisations financières	3 702	2 457	1 245	Néant
TOTAL	9 503	6 135	3 368	

2.2.2. Stocks (renvoi (4))

Les stocks sont évalués au coût de revient et sont constitués de matériels destinés aux installations de voix sur IP et de matériels KEYYO.

2.2.3. Etat des créances (renvoi (5))

Actif circulant et charges constatées d'avance (K€)	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Clients	2 185	2 185	-
Fournisseurs débiteurs	194	194	-
Personnel	3	3	-
Organismes sociaux	29	29	-
Crédit d'impôt recherche	161	161	-
Taxe sur la valeur ajoutée	359	359	-
Autres	29	29	-
Charges constatées d'avance	342	342	-
TOTAL	3 302	3 302	-

Un crédit d'impôt recherche a été constitué chaque année depuis 2006. Son montant a été de 71 K€ en 2009 et de 100 K€ en 2010.

Le crédit d'impôt de l'année 2011 s'élève à 161 K€. Le remboursement va être demandé au cours de l'année 2012.

2.2.4. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir (K€)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Clients et comptes rattachés	671	877	791
Autres créances	56	76	11
Etat produit à recevoir	-	-	1
TOTAL	727	953	803

2.2.5. Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement (K€)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Actions propres / Contrat liquidité	102	52	56
Actions propres Réservées aux salariés	244	409	409
Sicavs	4 260	3 662	1 296
TOTAL	4 606	4 123	1 761

Au 31 décembre 2011, la société KEYYO détient un total de 83 645 titres d'autocontrôle pour une valeur comptable de 346 K€. L'évaluation au 31 décembre s'élève à 464 230 € dont 15 359 titres relatifs au contrat de liquidité pour une valeur 85 242 €.

Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 46 250 actions au profit de salariés sur le premier semestre 2011.

2.2.6. Charges constatées d'avance (renvoi (6))

Produits à recevoir (K€)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Loyer et charges locatives	70	10	30
Locations mobilières et crédit bail	3	8	11
Assurances	45	22	8
Frais réseaux	26	46	-
Maintenance	23	19	-
Avance sur commissions	153	191	-
Autres	22	9	92
TOTAL	342	305	141

2.2.7. Provision

Provisions pour dépréciation (K€)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations Financières	1 833	624		2 457
Clients	672	160	292	540
Autres	7			7
Valeur mobilière de Placement	-			-
TOTAL	2 512	784	292	3 004

Suite au jugement prononcé par le tribunal de commerce de Nanterre, de mise en redressement judiciaire de la société NORMACTION, les titres de participations et les obligations convertibles souscrites, ainsi que les intérêts courus, ont été provisionnés au 31 décembre 2010 à 100% pour un montant total de 1 825 K€. A la date d'arrêt des comptes annuels 2011, il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

Suite aux frais de lancement de l'activité de Keyyo mobile, la situation nette de la filiale est négative, les titres détenus par Keyyo ont été provisionnés à 100% soit pour 350 K€ et une partie des avances en compte courant ont été également provisionnés pour 274 K€.

La mise en place de nouvelles procédures de recouvrement a permis d'améliorer la gestion de ce poste et de diminuer les pertes clients.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

2.2.8. Capital social (renvoi (7))

Capital social (K€)	Capital	Primes Emission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux		
31-déc-09	864	3 921	672	-	2 204	1 008	4 261	
Affectation résultat 2009				1 008	-	1 008	-	
Augmentation de Capital	82	1 492					1 574	
Résultat de l'exercice 2010					-	598	-	598
31-déc-10	946	5 413	672	-	1 196	-	598	5 237
Affectation résultat 2010				-	598	598	-	-
Augmentation de Capital	46	1 053						1 099
Résultat de l'exercice 2011						473		473
31-déc-11	992	6 466	672	-	1 794	473		6 809

Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à 992.172,16 €. Il est composé de 3.100.538 actions de 0,32 € de nominal.

2.2.9. Provisions pour risques et charges (renvoi (8))

Nature des provisions (K€)	A l'ouverture	Augmentation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Provision pour IDR	25	7			32
Autres provision (retenue source)	-				-
Provision pour litiges prud'homaux	15				15
Provision pour litiges commerciaux	21			1	20
TOTAL	61	7	1	-	67

Sur l'exercice 2006, un litige commercial est apparu. Une dette de 20 K€ reste due, elle a été provisionnée à 100%. La procédure reste encours.

Sur l'exercice 2010, un litige prud'hormal est apparu. Une provision a été passée au 31/12/2010 pour 15 k€. La procédure reste encours.

La provision pour IDR correspond à l'indemnité de départ en retraite des salariés. Elle augmente de 7 K€ sur l'exercice.

2.2.10. Etat des dettes (renvoi (9) et (10))

Dettes financières (K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt	-	-	-	-
Compte bancaire	-	-	-	-
Cautions reçues	22	-	22	-
Concours bancaires	3	3	-	-
Compte d'associés	-	-	-	-
TOTAL	25	3	22	-

Dettes courantes (K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes Fournisseurs	2 657	2 657	-	-
Dettes sociales	766	766	-	-
Dettes fiscales	623	623	-	-
Autres dettes	97	97	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	316	316	-	-
TOTAL	4 459	4 459	-	-

2.2.11. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer (K€)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
Emprunts & dettes établissements de crédit	3	3	2
Fournisseurs	1 448	1 425	1 530
Dettes fiscales & sociales	677	749	654
Autres dettes	-	-	-
TOTAL	2 128	2 177	2 186

2.2.12. Produits constatés d'avance (renvoi (10))

Produits constatés d'avance (K€)	31.12.11	31.12.10	31.12.09
KEYYO Home	11	19	12
KEYYO BUSINESS	189	146	88
KEYYO Call Shop	116	180	97
OPERATEURS	-	5	12
TOTAL	316	350	209

2.3. NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires (renvoi (11))

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires (K€)	Montant HT 2011	Montant HT 2010	Montant HT 2009
KEYYO Home	1 303	1 549	1 561
KEYYO Business	11 034	9 772	7 569
KEYYO Call Shop	8 615	7 847	7 912
OPERATEURS	1 055	889	1 162
TOTAL	22 007	20 057	18 204

2.3.2. Production immobilisée (renvoi (11))

Le poste de production immobilisée se compose de :

- 173 K€ de frais d'installation des Téléboutiques immobilisés,
- 326 K€ de frais de développement immobilisés.

2.3.3. Reprises sur amortissements, aux dépréciations et provisions et transferts de charges (renvoi (11))

Le poste reprises et provisions, transfert de charges ce compose de :

- 291 K€ de reprise sur provision client,
- 1 K€ de reprise sur provision pour risque et charges,
- 17 K€ de transferts de charges sur avantages en nature véhicule des salariés,
- 6 K€ de transferts de charges sur remboursement des organismes sociaux,
- 12 K€ de transferts de charges sur formations suivies des salariés.

2.3.4. Autres achats et charges externes (renvoi (12))

Ce poste augmente de 547 K€, soit 11.28 %. Les principales variations sont les suivantes :

- Augmentation des reversements et commissions nets pour 242 K€,
Cette augmentation est principalement due aux commissions distributeurs Ethniques pour 206 K€.
- Augmentation des frais de personnel extérieur nets pour 117 K€,
Les frais de personnel extérieur concernent essentiellement le coût des deux centres d'appels d'Abbeville et de Casablanca. Pour les besoins de l'accroissement de son activité, KEYYO a demandé du personnel supplémentaire auprès de ces prestataires pour 81 K€.
- Augmentation des locations et charges immobilières pour 70 K€,
Keyyo a doublé la surface de ces locaux au 1^{er} janvier 2011.
- Augmentation des honoraires pour 62 K€,
Il s'agit de frais exceptionnels dus à la refonte de nos conditions générales de Vente et nos conditions générales de Service ainsi que des honoraires d'Audit d'acquisition.

2.3.5. Salaires et charges sociales (renvoi (13))

Ils s'établissent à 4 249 K€. Les effectifs de la société au 31 décembre se décomposent comme suit :

Effectif de la société	2011	2010	2009
Cadres	40	41	39
Non cadres	20	19	19
TOTAL	60	60	58

2.3.6. Résultat financier (renvoi (14))

En 2009, le résultat financier dégagé est de 282 K€, il correspondait principalement à la variation de provision de 191 K€ sur la filiale Bladiphone, à des revenus sur titres immobilisés pour 55 K€ et à des revenus de créances pour 57 K€.

En 2010, le résultat financier s'élève à -1 622 K€, il correspondait principalement à la provision sur titres et obligations convertibles en actions de Normaction pour 1 799 K€ et des produits financiers sur titres et valeurs mobilières pour 173 K€.

Pour 2011, le résultat financier s'élève à -588 K€, il correspond principalement à la provision globale de 624 K€ concernant la filiale Keyyo mobile.

2.3.7. Produits exceptionnels (renvoi (15))

Les produits exceptionnels s'élèvent à 12 K€, ils correspondent au prix de cession d'éléments d'actif.

2.3.8. Charges exceptionnelles (renvoi (16))

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 32 K€, ils correspondent à la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés ou mis au rebus.

2.3.9. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat (K€)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	924	459	1 383
Résultat financier	-588	-292	-880
Résultat exceptionnel	-20	-10	-30
TOTAL	316	157	473

Le montant d'impôt société correspond principalement au produit du crédit d'impôt recherche de l'année 2011 pour 161 K€, moins la charge d'impôt constatée des frais imputés sur la prime d'émission pour 4 K€.

Accroissements et allègements (K€)	Montant	Impôts	
		taux :	33,33%
Accroissements	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Subvention à réintégrer au résultat	-	-	-
Allègements	11 317	3 772	
Provisions non déductibles l'année de dotation	45	15	
Total des déficits exploit. reportables	11 272	3 757	
Total des moins-values à long terme	-	-	
TOTAL	11 317	3 772	

2.4. AUTRES INFORMATIONS

2.4.1. Filiales et participations

La société Keyyo a fait l'acquisition le 31 juillet 2010 de 100% du capital de la société MOBEEL, opérateur de téléphonie mobile positionné sur le marché Français. Cette acquisition a permis à Keyyo de bénéficier d'une plate-forme de nouveaux abonnés et d'élargir son offre auprès des TPE/PME.

Au 15 décembre 2010, le nom de cette société est devenu Keyyo Mobile et le siège sociale a été transféré à l'adresse du siège de Keyyo S.A.

En octobre 2011, Keyyo a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-Tribu Telecom, opérateur téléphonique spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME. Basé près de Bar-le-Duc (Meuse), A-Tribu est un acteur régional bien implanté qui connaît un développement constant de son activité depuis sa création en 2007. Cette acquisition permet à Keyyo d'ouvrir sa première agence commerciale en province, elle va couvrir la région Est de la France.

2.4.2. Parties liées

Keyyo Mobile

La société KEYYO détient une créance immobilisée envers sa filiale Keyyo mobile de 720 K€, qui a été provisionnée à hauteur de 274 K€ au 31 décembre 2011.

Aucun intérêt ne sera appliqué sur cette créance.

Une convention de mise à disposition du personnel KEYYO au sein de sa filiale MOBILE a été mise en place et a donné lieu à une facturation de 33 K€, calculée au prorata du temps de travail de chacun des salariés mis à disposition par KEYYO sur la base de leurs salaires bruts et charges patronales afférentes.

En parallèle, Keyyo mobile a mis à disposition de Keyyo une ressource marketing qui a été facturée pour 23 K€.

2.4.3. Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 7 avril 2009 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe Houdouin, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe HOUDOUIN à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'année 2011 une rémunération brute de 24 K€.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe HOUDOUIN est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 19,5 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du commerce car Monsieur Philippe Houdouin est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

La société MAGELIO a perçu au cours de l'année 2011 des honoraires de 234 K€.

L'assemblée générale mixte du 24 mai 2011 a décidé d'allouer 24 K€ de jetons de présence aux administrateurs. La répartition a été voté lors du conseil d'administration du 15 février 2012.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

2.4.4. Informations relatives au crédit bail

Tous les contrats relatifs au crédit bail se sont terminés sur l'exercice 2009. Aucun nouveau contrat n'a été signé.

2.4.5. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

Courant septembre 2010, dans l'objectif de financer sa croissance externe, Keyyo a souscrit à deux lignes de crédit de deux millions d'euros au total selon les conditions suivantes :

- Ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès du Crédit du Nord à partir du 6/10/2010 pour une durée de 5 années et amortissable au moyen de 20 trimestrialités.
- Ligne de crédit d'1 M€ ouverte auprès de la BNP à partir du 30/09/2010 pour une durée de 5 années.

Au 31 décembre 2011, aucune de ces lignes de crédit n'a été utilisée.

Engagements hors bilan donnés

Le volume d'heures de formation (DIF) cumulé au 31 décembre 2011 est de 3 540 heures. Aucune de ces heures n'a donné lieu à demande de formation.

2.4.6. Tableau des filiales et participation au 31 décembre 2011 (en €)

Sociétés	Nombre de titres détenus	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par Sté (brut) (**)	Montant des cautions fournies par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice clos	Résultat de l'exercice clos		Dividendes enregistrés au cours du dernier exercice
					Brute	Nette				12 mois	12 mois	
KEYYO MOBILE												
92-98 Bd V. Hugo 92115 Chichy	400 000	400 000	-802 508	100,00%	350 000	-	720 000	-	528 442	-788 407	-	
A-TRIBU TELECOM												
2 Rye du Champs Vautier 55000 Tannois	1 500	15 000	-6 784	100,00%	584 400	584 400	-	-	185 179	-23 467	-	
TOTAL	401 500	415 000	-809 292		934 400	584 400	720 000	-	713 621	-811 874	-	

(*) y compris le résultat de l'exercice.

(**) Y compris les comptes courants d'associés.

2.4.7. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration du 12 avril 2012 a voté à l'unanimité la fusion absorption de Keyyo mobile par Keyyo rétroactivement au 1^{er} janvier 2012.